



25 octobre 2018



**Effectifs : le compte n'y est pas !
Et il y a tout le reste...**

**Pour que ça change vraiment,
grève le mardi 13 novembre !**

Nous avons été reçus vendredi 19 octobre par la direction.

Trois semaines avant, nous avons remis notre pétition unitaire sur les effectifs et les congés, mais la direction avait refusé de nous communiquer le nombre de départs (retraites, mutations...) depuis le 1er juin. La seule chose que nous avons apprise ce jour-là, c'est que la direction espérait réduire l'écart (le retard) de - 40 entre l'effectif théorique et l'effectif réel sur la Pic. Ecart constaté au 1er juin...

Réduction de l'écart ? c'est raté !

Résultats communiqués le 19 octobre : l'écart s'aggrave puisque de - 40 en juin, on est passé à - 53 au 30 septembre ! Pour la fin d'année, la direction prévoit le départ de 13 agents pour une arrivée de 9 agents (par appel à candidature). De - 53, on passerait donc à - 57 !

Et les recrutements ??

Avec la signature de l'accord DRIC, la direction prévoit de recruter 29 personnes d'ici le 1er janvier 2019. En plus, des 10 personnes recrutées au 1er octobre. En fin d'année, l'écart serait donc toujours négatif et de - 18 !! Et pour la direction, c'est normal de rester en négatif : cela correspond aux arrêts maladie et aux grèves ! En gros, c'est le problème des agents et non de la direction !

Conséquence concrète : la situation va s'améliorer quelque temps mais pour le début de l'année prochaine, totale inconnue ! Car les départs vont continuer : 10 % du personnel a au moins 60 ans !

Du trafic en plus !

De plus, l'arrivée de trafics supplémentaires est programmée pour les mois qui viennent : les Reflex du 91, le trafic TTF du CTEDI (mais sans les machines) et le reste de l'outre-mer !

Combien d'emplois pour ces trafics ? La direction ne sait pas !

Rappelons aussi que l'écart dont on nous parle (les - 53 au 30 septembre) ce sont les chiffres de la direction par rapport à sa feuille de route. Du coup, plus de 100 positions de travail (101,7 exactement dans la tableau) sont tenus à coup d'intérim, de contrats GEL et par des heures supplémentaires !

En matière d'effectifs, notre revendication est simple : dans un premier temps, il faut recruter tous les intérimaires et contrats GEL. La preuve que nous avons besoin d'eux, c'est qu'ils et elles travaillent depuis des mois sur la Pic !

A tel point que certains et certaines ont atteint la limite légale des 18 mois. De ce fait, leur mission a été stoppée... pour repris un peu plus tard ??

Les congés

A ce propos, rien n'est réglé ! Non seulement, il y a toujours des refus mais la direction persiste à vouloir imposer un reliquat de 3 jours pour la fin avril. Ce qui est contraire aux règles RH en vigueur comme nous l'avons démontré dans notre précédent tract.

De plus, celle-ci ne respecte pas les règles (dépôt par la boîte RH) puisqu'il n'y a aucune trace des refus notifiés aux agents !

Pour nous, les choses sont simples :

- pour que nos congés soient acceptés, la Poste peut et doit recruter des saisonniers. Elle abuse de l'intérim toute l'année et quand cela serait utile (et légal), elle ne le fait pas !
- les règles en matière de reliquat sont celles que nous avons publiées dans notre tract, il ne peut y avoir autant de règles différentes que d'établissements !
- les agents doivent avoir une preuve écrite soit sur papier, soit par la Box RH, d'éventuels refus de congés. Cela permet, si besoin, d'être autorisé à dépasser le quota de reliquat.

Le port du gilet, à quoi ça sert ? A rien...

Finalement, tout le monde est d'accord pour dire que le gilet n'est pas un EPI, y compris la direction. Pourtant, celle-ci a décrété qu'il devra être porté pour tout type de déplacement dans la Pic, avec une seule dérogation : quand l'agent travaillera sur son chantier, il pourra l'enlever.

En fait, le seul argument qui reste à la direction c'est : « *comme c'est moi le directeur, c'est moi qui décide !* ». Depuis le début, nous pensons que cet argent (environ 11000 euros) aurait pu servir à bien autre chose, et de bien plus utile. Néanmoins, nous continuons de revendiquer que le port du gilet reste au volontariat.

Une prime pour Wissous !

Lors des plénières organisées par la DRIC, toutes les fédérations syndicales ont réclamé la mise en place d'une prime annuelle pour les agents des Pics. Refus de la DRIC ! Cette demande s'appuie sur le fait que nombre de Pics prenant du trafic octroient une telle prime (souvent de 500 euros) lors de son arrivée.

Et à Wissous, il arrive régulièrement du trafic supplémentaire, comme l'outre-mer au mois de juin dernier. Et ce n'est pas fini avec l'arrivée prochaine du trafic du CTEDI de Wissous et encore l'outre-mer au mois de juin prochain. Pas de raison que nous n'ayons pas une telle prime !

Pour toutes ces raisons, nous appelons tous les agents à faire grève le mardi 13 novembre et à se rassembler devant la Pic !

Deux rassemblements seront organisés :

- à 10 heures du matin
- et à 14 heures l'après-midi

FGTI – SITUATION CUMULÉE A FIN SEPTEMBRE			
	Objectif 2018	Réalisé	écart à l'objectif
FGTi	858,5	837,4	-21,1
FTP	788,9	735,7	-53,2
dont FTP brute		757,9	
dont prévoyance		-11,6	
dont grèves		-10,6	
FTV	69,6	101,7	32,1
dont HS	37,6	35,0	
dont intérim		47,1	
dont LMGE	32	19,5	

Objectif 2018
FGTi : 851,2
FTP : 777,8
FTV : 73,4

Document présenté le 19 octobre

Explications

FTP = force de travail permanente (ACO + fonctionnaires)

FTV = force de travail variable (Heures supps, Intérim, contrats GEL, CDD...);

Il ressort du document :

- qu'il manque 53 personnes par rapport à ce que prévoit la direction,

- 101,7 postes de travail sont tenus par de l'Intérim, des contrats GEL et des heures supplémentaires

- les maladies et les grèves (11,6 et 10,6) ne sont pas comptabilisées dans l'écart de - 53 !
Traduction : fallait pas être malade et fallait pas faire grève !